

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

## 1. Présentation de l'entreprise

PAPI MARCEL, SARL au capital social 3 000€, dont le siège social est situé au 29, avenue de Rigny – 94360 Bry-sur-Marne, immatriculée au RCS Creteil sous le numéro B 910394279, représentée par Myriam LUSSON, ci-après désignée « le Prestataire ».

## 2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités et conditions dans lesquelles le Prestataire réalise, pour ses clients professionnels, des prestations de petit bricolage, de travaux, d'entretien, de jardinage, de ménage et de services associés.

## 3. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute prestation commandée par un client professionnel auprès du Prestataire, dans la zone d'intervention de Paris et sa région. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

## 4. Commandes et devis

Toute prestation donne lieu à l'établissement préalable d'un devis. La commande est considérée comme ferme et définitive dès acceptation écrite du devis par le client professionnel.

## 5. Tarifs et conditions de paiement

Les prestations sont facturées sur la base d'un tarif horaire et/ou d'un devis personnalisé, communiqué préalablement au client professionnel. Les tarifs peuvent varier en fonction de la nature et de la complexité des prestations demandées, du volume horaire prévu ou de conditions particulières liées à l'intervention.

Les prix sont exprimés en euros hors taxes et soumis à la TVA en vigueur. La facturation est établie au nom du client après exécution de la prestation.

Les factures sont payables à réception, par virement bancaire, chèque ou autre moyen de paiement accepté par le Prestataire. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

## 6. Durée et conditions d'intervention

Toute intervention est réalisée sur rendez-vous au domicile ou dans les locaux professionnels du client. Chaque intervention est facturée sur une base minimale de deux heures consécutives, sauf mention contraire figurant dans le devis.

Le client s'engage à fournir les fournitures nécessaires à la réalisation des travaux.

L'intervenant intervient avec son propre matériel, conforme aux normes de sécurité.

## 7. Annulation et report

Toute annulation ou report d'intervention doit être signalée au moins 48 heures à l'avance. À défaut, la prestation initialement prévue sera facturée au minimum sur la base de deux heures.

## 8. Responsabilités et assurances

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat. Il ne saurait être tenu responsable de dommages imputables à des fournitures ou équipements défectueux fournis par le client.

Le Prestataire est couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) pour l'ensemble de ses interventions.

## 9. Réclamations et litiges

Toute réclamation relative aux prestations doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : [contact@papimarcel.fr](mailto:contact@papimarcel.fr). À défaut d'accord amiable, tout litige sera porté devant le Tribunal de commerce compétent du ressort du siège social du Prestataire.

## 10. Données personnelles

Dans le cadre de l'exécution des prestations, le Prestataire est amené à collecter et traiter des données personnelles des clients professionnels (nom, coordonnées, informations de facturation). Ces données sont utilisées uniquement pour la gestion des prestations et la facturation, et ne sont pas transmises à des tiers.